



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Des promoteurs d'autréens se partagent près de 175 000 \$ Politique de soutien aux projets structurants de la MRC

Berthierville, le 3 février 2021 – À la séance du conseil du mois de janvier, les élus de la Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Autray ont confirmé un soutien avoisinant un montant de 175 000 \$ à six projets structurants qui prendront place sur leur territoire. Ces subventions proviennent du *Programme d'aide aux collectivités (PAC) rurales* et du *Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents* deux enveloppes financières gérées par Développement Économique D'Autray (DÉA).

Le Centre de la petite enfance Tirelou compte **agrandir et réaménager les installations du Siffleux situé à Saint-Gabriel-de-Brandon**. Des pouponnières seront ajoutées et de nouveaux locaux permettront l'accueil d'enfants supplémentaires. Une salle multifonction sera également préparée afin de répondre aux besoins de stimulation de leur clientèle.

La Ville de Lavaltrie agit pour l'avenir d'un bâtiment ayant une valeur patrimoniale pour sa population, soit, l'ancien lieu où prenait place la salle de spectacle du Café culturel de la Chasse-galerie. Ce dernier sera converti en **bâtiment communautaire donnant la chance au Groupe Scout de Lavaltrie de réaliser leurs activités**. Une quarantaine de jeunes y adhèrent.

Les adeptes de BMX se réjouiront de la **construction d'une piste de type pumtrack** sur le terrain adjacent à l'église de Sainte-Élisabeth. Le site recevra également les trotinettes, les planches à roulettes et les patins à roues alignées.

La Maison Rosalie-Cadron prépare le projet *Le jardin ailé*. L'organisme lavaltrien vise à **créer et animer une halte jardin thématique** mettant à l'honneur le concept de biodiversité sous un angle contemporain et artistique.

Ayant fait l'acquisition d'un bâtiment se trouvant au cœur de son village, la municipalité de Saint-Didace évalue la possibilité d'un projet récréotouristique avec partenaires du milieu qui mettra en valeur le territoire. Une **étude de faisabilité élaborée par un architecte** sera d'abord commandée par la municipalité afin d'obtenir un bilan de santé du bâtiment.

De son côté, AGIR Maskinongé a reçu un soutien financier du *Programme d'appui aux projets et aux événements récurrents* pour la tenue de ses **activités organisées lors du mois de l'eau** tenu en juin. Le concours *Lentille d'eau* devrait être présenté afin de valoriser la beauté des milieux aquatiques de la région. Des camps de jour seront mis à contribution.

Un nouvel appel de projets structurants est en cours et **son échéance est fixée aux 25 février à 16 h**. La description des programmes est disponible sur le site Internet de la MRC au www.mrcautray.qc.ca/programmes. Les promoteurs doivent communiquer avec l'agente de développement local de la MRC, par téléphone au 450 836-7007 poste 2526 ou par courrier électronique à jpaiement@mrcautray.qc.ca, afin de s'assurer de l'éligibilité de leur projet.

La MRC rappelle que les organisations peuvent déposer des demandes dans différents secteurs d'activités tels que la culture, le tourisme, l'environnement, le développement social, le développement économique, etc. **Il doit principalement s'agir de nouveaux services, activités ou infrastructures offerts dans la communauté.**

La *Politique de soutien aux projets structurants* s'inscrit dans le cadre de l'entente relative au *Fonds régions et ruralité* intervenue entre la MRC de D'Autray et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ses principaux objectifs sont le renouvellement et l'intégration des populations, la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire, la pérennité des communautés rurales et le maintien d'un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement et les activités économiques.

-30-

Source : Sébastien Proulx, agent de communication, MRC de D'Autray, 450 836-7007 poste 2528